
**Réunion de la formation Éducation formation
du 3 avril 2006**

SYNTHÈSE

La formation Éducation-formation s'est réunie le 3 avril 2006 sous la présidence de Claire Bazy Malaurie. Catherine Régnier (Ministère de l'éducation nationale) et Pascal Bressoux (Université de Grenoble) ont présenté les apports des méthodes statistiques pour l'évaluation des pratiques enseignantes. Après le suivi des avis 2006 et de moyen terme, Jean-Michel Durr (SDES) a fait la synthèse de l'avant projet de programme 2007 de la formation. Enfin, la formation a émis un avis favorable sur les projets d'enquêtes proposés à son examen.

Depuis une vingtaine d'années, des travaux utilisent l'apport statistique pour essayer d'évaluer les pratiques enseignantes. Ils ont permis de faire émerger des modèles d'appréciation de ces pratiques. Catherine Régnier (Ministère de l'éducation nationale) a présenté l'intérêt et les limites de certains de ceux qu'emploie la direction de l'évaluation et de la prospective (Dep). Le modèle des processus organisateurs de la pratique est de plus en plus utilisé. La pratique est considérée comme la combinaison de plusieurs variables, identifiables et observables, dont l'organisation diffère d'un enseignant à l'autre. Le modèle permet de caractériser les pratiques et d'aboutir à des variables discriminantes. C.Régnier a ensuite exposé comment la Dep a collecté et traité les informations nécessaires à la réalisation d'une étude sur les pratiques d'évaluation des enseignants au collège. Elle a conclu son exposé en insistant sur l'intérêt de produire de la connaissance sur l'évaluation des pratiques.

Pascal Bressoux (université de Grenoble) a d'abord exposé les difficultés et les possibilités de modélisation de l'évaluation du système éducatif. La difficulté tient au fait que les élèves ne sont pas assignés aléatoirement dans les dispositifs éducatifs qu'ils fréquentent. Les études longitudinales sont donc utilisées pour estimer les progrès et essayer de contrôler le niveau initial des élèves à l'entrée dans le dispositif. On tente aussi de contrôler des caractéristiques dont on sait qu'elles sont liées à la réussite scolaire. Les deux dimensions le plus souvent étudiées sont l'efficacité et l'équité d'un dispositif. On utilise à cet effet des modèles statistiques multi-variés. P.Bressoux a ensuite illustré son propos en présentant l'expérimentation des effectifs réduits en classe de cours préparatoire. La principale limite de ce travail tient au fait que les classes expérimentales n'ont pas pu être définies de manière aléatoire. On observe que les élèves des classes à effectif réduit ont en moyenne plus progressé que ceux des classes à effectif normal, et que les élèves les plus forts au départ en ont bénéficié plus que les autres. Mais l'effet n'est pas considérable.

En réponse aux questions posées, il est précisé que les études d'évaluation menées par la Dep sont réalisées essentiellement à la demande des inspecteurs de l'éducation nationale et de la direction des enseignements scolaires. Elles ont jusqu'à présent toujours été publiées dans les collections de la Dep. Par ailleurs, comme cela a été dit, il est toujours difficile de se placer dans une situation véritablement expérimentale.

Jean-Michel Durr a fait le **suivi des avis donnés sur le programme 2006**. La base nationale d'identifiants élèves devrait couvrir la moitié des départements dès 2006, et la totalité en 2007. Dans le cadre du transfert de compétences aux régions et aux départements ont été définies, d'une part, les données concernant les personnels TOS qui devront être transmises par les collectivités au ministère, et d'autre part les données que le ministère pourra mettre à disposition des collectivités. Concernant la nomenclature des spécialités de formation, l'Insee sera saisi d'une demande d'adapter la nomenclature aux nouvelles spécialités et de renforcer la documentation existante. Dans le contexte de la définition du socle de compétences et de la mise en œuvre de la Lof, les pratiques d'évaluation des compétences des élèves se développent, répondant ainsi au souhait du Conseil. Enfin, la valorisation à grande échelle de l'information statistique sur le système éducatif pourrait se traduire par la mise à disposition des utilisateurs, au-delà des analyses produites, de plus de données statistiques.

Pour les **avis pris sur le moyen terme**, Jean-Michel Durr a relevé qu'il semble difficile d'assurer la continuité des séries statistiques compte tenu de la grande liberté accordée par le ministère dans la mise en place du LMD. Concernant l'amélioration de la diffusion des informations statistiques, il a indiqué que des initiatives sont prises pour mettre à disposition des étudiants l'information sur l'offre de formation et de possibilité d'insertion à des niveaux assez fins, à la fois en terme de filière et de niveau géographique.

Jean-Michel Durr a présenté l'**avant projet de programme statistique 2007**. Les *systèmes d'information* qui s'appuient sur les systèmes de gestion sont caractéristiques du domaine des statistiques sur l'éducation. Dans le premier degré, un système comprenant à la fois des informations sur les élèves et sur les écoles se met en place progressivement. Pour l'enseignement supérieur, l'enjeu est d'étendre à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur le système SISE, bien implanté dans les universités. Dans le domaine de l'apprentissage, l'objectif est de remplacer les enquêtes auprès des CFA par une récupération de données individuelles issues des systèmes de gestion. Et, la Dares envisage de constituer une base de données en temps réel pour le suivi dématérialisé des contrats d'apprentissage. Ces opérations contribuent à l'allègement de la charge statistique pour les différents acteurs. Des *enquêtes* sont cependant nécessaires. Ainsi, l'enquête auprès des conseils régionaux sur la formation continue et l'apprentissage fait l'objet d'une refonte. La problématique de *parcours et d'insertion* apparaît dans les programmes des différents services, avec les enquêtes de cheminement du ministère de l'agriculture, les panels de la SDES, les enquêtes « génération » du Céreq. La mise en place de la Lof favorise le développement d'indicateurs à des *niveaux régionaux*.

La formation a émis un avis d'opportunité favorable sur les projets examinés : enquête sur le parcours des candidats à la validation de l'expérience, enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves et apprentis de l'enseignement agricole, et panel d'élèves du second degré recrutés en 2007. Elle a approuvé la prolongation du panel d'élèves du premier degré recrutés en 1997.

La réunion s'est achevée sur l'adoption par la formation du projet d'avis qui sera soumis à l'Assemblée plénière.